

*Le Président*

*Ancien Député*

OEKO-INSTITUT e.V.  
Yifaat Baron  
P.O. Box 17 71  
D – 79017 FREIBURG  
ALLEMAGNE

Metz, le - 2 JUIN 2021

Madame, Monsieur,

M. Jérôme de LAVERGNOLLE, Président de la Fédération du Cristal et du Verre, m'a alerté sur la directive RoHS (Restriction of the use of certain Hazardous Substances) qui pourrait avoir des conséquences extrêmement graves sur l'avenir de cette filière majeure pour nos territoires, notamment ruraux.

Cette filière qui représente 1 426 emplois (26 entreprises) fait partie intégrante du patrimoine et de l'histoire industrielle de la Moselle. De grands noms de l'industrie y sont associés comme le groupe HERMES présent à Saint-Louis-Lès-Bitche au travers de la plus ancienne manufacture de cristallerie d'Europe de renommée mondiale, la Cristallerie Saint-Louis (300 salariés). A côté de ces activités, une multitude d'artisans et de savoirs locaux ont constitué un écosystème local performant, source d'emplois et de vitalité territoriale.

C'est pourquoi, face à l'enjeu de la survie de cette filière et des impacts pour la Moselle, au nom de l'ensemble de l'Assemblée Départementale, je soutiens sans réserve l'exemption du cristal dans le cadre de la future directive RoHS.

Je serai très vigilant aux suites données à cette consultation et vous prie de prendre en considération la position très claire que j'exprime au nom du Conseil Départemental de la Moselle.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Patrick WEITEN

